Chine : capitaux, fortunes familiales et nouvelles routes de la soie : comparaison avec Genève et Hong Kong

Dr Alexander Ressos, TEP
Attorney-at-Law (Switzerland and Germany),
Solicitor (England & Wales and Hong Kong)
Of Counsel, KGP Legal LLC
alexander.ressos@kgplegal.com.sg
www.ressos.com.sg

La Suisse et la Chine

La Suisse a été l'un des premiers États occidentaux à reconnaître la République populaire, le 17 janvier 1950. Elle a signé un accord de libre-échange avec la Chine en 2013, à une époque où peu d'États européens l'avaient fait. En janvier 2015, la Banque nationale suisse et la Banque populaire de Chine ont signé un mémorandum sur la compensation en renminbis en Suisse. Depuis juillet 2022, un programme de stock connect permet aux sociétés chinoises de coter des certificats de dépôt globaux (GDR) à la SIX Swiss Exchange. Plus de dix d'entre elles y ont levé environ 1,5 milliard de dollars US en 2022.[1] L'investissement chinois le plus marquant en Suisse a été l'acquisition du groupe agrochimique bâlois Syngenta par ChemChina pour environ 43 milliards de dollars US, annoncée en février 2016 et finalisée le 26 juin 2017.[2]

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

Genève elle-même a accueilli de la fortune chinoise par l'intermédiaire de ses banques privées et de ses maisons de négoce, et des négociants chinois en matières premières ont des bureaux au bord du lac. L'ampleur de la relation est toutefois très différente. Pour Genève, la Chine est un marché important parmi beaucoup d'autres. Sa spécialisation régionale se situe ailleurs, en Afrique, au Moyen-Orient et en Europe, comme le montre la partie I de l'ouvrage consacré à Genève. Pour Singapour, la Chine est le premier partenaire commercial, l'une des principales sources de fortune nouvelle et un voisin au sens large. Les banquiers genevois traitent avec leurs clients chinois à distance, dans une autre langue et une autre culture juridique. Les banquiers singapouriens partagent souvent la langue du client et une partie de sa culture. Cela facilite la relation, mais peut aussi affaiblir la distance critique qu'exige la conformité.

Hong Kong, le rival plus proche

Hong Kong est le véritable concurrent de Singapour pour les capitaux chinois. Le territoire fait partie de la Chine, possède son propre système de common law et est relié aux marchés du continent par les programmes de stock connect et de bond connect. Depuis 2024, il dispose aussi d'un arrangement avec le continent pour la reconnaissance réciproque des jugements civils et commerciaux.[3] Pour attirer la fortune familiale, Hong Kong a lancé un New Capital Investment Entrant Scheme, qui accorde la résidence aux investisseurs plaçant au moins 30 millions de HK$ dans des actifs éligibles.[4] Pour les entreprises chinoises, une cotation à Hong Kong reste la voie naturelle vers les capitaux internationaux, comme l'a confirmé la cotation de Shein en août 2026.

L'atout de Singapour réside dans sa distance avec Pékin. Pour une famille chinoise qui veut se diversifier sur le plan politique autant que financier, un trust singapourien, un family office singapourien et une résidence à Singapour offrent un degré de séparation que Hong Kong ne peut plus offrir. Cet atout est aussi une limite. Plus Singapour est perçue comme un refuge face à la politique chinoise, plus elle doit gérer avec soin ses relations avec le gouvernement chinois. Ses autorités de

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

surveillance doivent aussi s'assurer que les fonds reçus sont propres, car l'État chinois, contrairement aux clients, ne considère pas la fuite des capitaux comme légitime.

En chiffres

Visite de Deng Xiaoping à Singapour : novembre 1978. Échange de bureaux commerciaux : septembre 1981. Relations diplomatiques : 3 octobre 1990. Élévation au rang de « All Round High Quality Future Oriented Partnership » : 1er avril 2023. Fonctionnaires chinois formés à Singapour depuis le milieu des années 1990 : plus de 50 000. Parc industriel de Suzhou : accord du 26 février 1994, 278 km². Écoville de Tianjin : accord-cadre du 18 novembre 2007, 30 km². Accord de libre-échange Chine-Singapour en vigueur : 1er janvier 2009. Protocole de mise à niveau complémentaire (Further Upgrade Protocol) en vigueur : 31 décembre 2024. Part de la Chine dans le commerce de marchandises de Singapour en 2023 : 13,9 %. Compensation en renminbis à Singapour : depuis mai 2013. Quota RQFII : 50 milliards de RMB (2013), 100 milliards de RMB (2015). Engagements d'investissement chinois en immobilisations en 2025 : 2,9 milliards de S$, soit 20,6 % du total, contre 2,5 % en 2024. Avoirs saisis ou gelés dans l'affaire de blanchiment de 2023 : environ 3 milliards de S$. Single family offices bénéficiant des incitations 13O ou 13U : plus de 2 000 (fin 2024). Sanctions pécuniaires de la MAS contre neuf établissements en juillet 2025 : 27,45 millions de S$.

Notes

1. Wikipedia, « China–Switzerland relations » (consulté en novembre 2026) : reconnaissance de la RPC le 17 janvier 1950 et relations diplomatiques à partir du 14 septembre 1950 ; accord de libre-échange signé en 2013 ; protocole d'accord sur la compensation en RMB entre la BNS et la PBOC en janvier 2015 ; stock connect approuvé fin juillet 2022, plus de dix sociétés chinoises cotant des GDR à la SIX et levant environ 1,5 milliard de dollars US en 2022. ↩

© 2026 Dr Alexander Ressos. General information only, not legal, tax or investment advice. No client relationship is created. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. More information at SingaporeIQ.com and ressos.com.sg.

2. Wikipedia, « Syngenta » (consulté en novembre 2026) : offre de ChemChina annoncée en février 2016 ; prix d'environ 43 milliards de dollars US (480 CHF par action) ; opération finalisée le 26 juin 2017 ; siège à Bâle. ↩
3. Arrangement on Reciprocal Recognition and Enforcement of Judgments in Civil and Commercial Matters by the Courts of the Mainland and of the Hong Kong SAR (2019), en vigueur le 29 janvier 2024 ; Department of Justice de la RAS de Hong Kong (doj.gov.hk) ; voir le chapitre III de la partie F. ↩
4. Gouvernement de la RAS de Hong Kong, New Capital Investment Entrant Scheme (newcies.gov.hk) : investissement minimal de 30 millions de HK$. ↩

Disclaimer

This article is provided for general information only. It is based on publicly available sources as at its date of publication. These sources have not been independently verified against licences, regulatory registers or the records of the entities concerned. It is not legal, tax, financial or investment advice. Nor is it a recommendation to invest in, transact with or use the services of any entity mentioned. Law and regulation change frequently, so the content may be incomplete or outdated. To the fullest extent permitted by law, Dr Alexander Ressos and the publisher of SingaporeIQ exclude all liability for loss or damage arising from the use of or reliance on this article. Readers should obtain advice on their specific circumstances before acting or refraining from action.

Names and trademarks of the entities discussed belong to their owners and are used for identification only. Their mention implies no endorsement, affiliation or allegation of wrongdoing. All Singapore law advice is provided by a duly licensed and regulated firm of Singapore advocates and solicitors only on the basis of an express written letter of engagement. Corrections and updates: contact@ressos.com.

© 2026 Dr Alexander Ressos. This article may be quoted with attribution to SingaporeIQ (SingaporeIQ.com). Reproduction in full and any commercial use require prior written consent. The Legal Terms at https://singaporeiq.com/legal-terms apply.

Author contact: Dr Alexander Ressos, TEP · contact@ressos.com